

Avoir ou ne pas avoir

Syndicat canadien de la fonction publique

Le 8 février 2010

CONTEXTE

En septembre 2009, cinq universités canadiennes proposaient de modifier l'organisation et le financement de notre système d'éducation postsecondaire au Canada. L'Université de la Colombie-Britannique, l'Université de l'Alberta, l'Université de Toronto, l'Université McGill et l'Université de Montréal, maintenant connues sous le nom de « *BIG 5* » (G5), suggéraient de diviser notre actuel système public de façon à ce que les universités soient axées soit sur la recherche, soit sur l'enseignement, et qu'elles se spécialisent soit en études des 2^e et 3^e cycles, soit en études du 1^{er} cycle. Les fonds fédéraux seraient alloués en fonction des besoins financiers des quelques universités qui se « spécialiseraient » en recherche et en études des 2^e et 3^e cycles, et de toutes les autres qui se spécialiseraient en enseignement et en études du 1^{er} cycle.¹ Les universités soutiennent que cette proposition favorise une recherche « *de classe mondiale* », l'innovation et la compétitivité à l'échelle mondiale.

Au Canada, depuis de nombreuses années, l'enseignement postsecondaire est insuffisamment financé par les gouvernements fédéraux et provinciaux. On considère maintenant que ce secteur vit une crise de financement. Les subventions des gouvernements comme part des revenus de fonctionnement des universités ont diminué, passant de 80 % à moins de 57 % dans les années 90.² Pour ramener le financement aux niveaux de 1992-1993 (en tenant compte de l'inflation et de la croissance de la population), il faudrait un investissement fédéral d'au moins 1,4 milliard de dollars.³ Même si le financement actuel a augmenté, les arrangements ne tiennent toujours pas compte de la hausse du coût de la vie, du coût accru du fonctionnement et des réparations, et du coût des ressources en matériel et en bibliothèques. Dans le budget fédéral de 2009, le gouvernement a annoncé une réduction de 87,5 millions de dollars aux budgets de base des trois conseils fédéraux de subvention à la recherche (sur trois ans) : le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). En janvier 2009, les inscriptions dans les universités ontariennes atteignaient des niveaux presque record, surpassés seulement en 2003 pendant l'année de la double cohorte, mais sans fonds appariés par étudiant (en dollars constants).⁴ C'est en Ontario qu'on retrouve maintenant le taux le plus élevé pour les droits de scolarité, même si c'est cette province qui dépense le moins pour son enseignement postsecondaire par rapport à son PIB.

¹ À l'heure actuelle, l'éducation postsecondaire reçoit un financement fédéral en tant que transfert en bloc aux provinces, calculé sur une base de capitation égale à être alloué à la discrétion de la province. La recherche est surtout financée par trois conseils fédéraux de financement de la recherche : le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

² Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU), Almanach de l'éducation postsecondaire. 2009-2010. http://www.caut.ca/uploads/2009_CAUT_Almanac.PDF.

³ Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU). Déclaration sur le budget fédéral de 2010.

⁴ Conseil des universités de l'Ontario (CUO). Communiqué de presse. Application to Ontario Universities rise to record level (Hausse record des inscriptions dans les universités ontariennes). 19 janvier 2009.

Avoir ou ne pas avoir

La proposition des G5 est une réponse à la crise qui nous indique que nos établissements universitaires amorcent une bataille entre eux pour de rares ressources et un financement insuffisant.

AVOIR OU NE PAS AVOIR

Jusqu'à maintenant, les universités ont réagi à la crise du sous-financement en appuyant et en favorisant un processus accru de privatisation, de commercialisation, de corporatisation et de précarisation du travail sur nos campus. En conséquence, les droits de scolarité, la recherche commanditée et dirigée par des entreprises, la sous-traitance des services et des emplois, la perte de services gérés par les étudiants ou par l'université et la dépendance à l'égard de travailleurs sous-payés ont augmenté. Ce sont des mesures ou des « solutions » qui ont permis aux universités de compléter leurs revenus publics insuffisants grâce à des sources privées, ou d'économiser de l'argent en refusant des avantages sociaux et en payant moins leurs travailleurs. Selon l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU), le total des dépenses consacrées aux salaires des professeurs en proportion des dépenses totales de l'université est passé de 32 % à 20 % au cours des 30 dernières années. Ces pratiques sont basées sur des principes d'affaires qui sont incompatibles avec les principes d'égalité, d'accessibilité et d'abordabilité qui devraient prévaloir dans un système public d'éducation. Elles nuisent à la qualité de notre milieu de travail et d'apprentissage.

Avec le financement de la recherche par des entreprises, les revenus créés par les brevets et les droits de propriété intellectuelle et les droits de scolarité exigés des étudiants étrangers, la recherche et l'enseignement des études de 2^e et 3^e cycles deviennent des activités beaucoup plus lucratives que l'enseignement des études de 1^{er} cycle. En 2008, le total des revenus de recherche a atteint presque 6,1 milliards de dollars⁵, en hausse de 5,7 millions de dollars par rapport à l'année précédente. L'appui du gouvernement fédéral a augmenté de 7 % entre 2007 et 2008, pendant que l'appui des sources non gouvernementales, incluant le secteur privé, augmentait de 35 %.⁶

L'enseignement des études de 1^{er} cycle, par contre, s'est dévalué au fil du temps. En 1988, presque 65 % des fonds d'administration étaient destinés à l'enseignement et à la recherche non commanditée. En 2008, ce niveau avait chuté à 58 %, l'équivalent d'une réduction de 30 millions de dollars.⁷ La majeure partie de l'enseignement se fait désormais par des chargés de cours à contrat, dont les conditions de travail sont précaires et qui n'ont ni avantages sociaux, ni sécurité d'emploi. À l'Université York, les chargés de cours enseignent presque 60 % des cours offerts par l'université. Ces chargés de cours sont, sans exception, mal payés et presque obligés de travailler sur plusieurs campus pour arriver à joindre les deux bouts. L'accès aux occasions de

⁵ Ce chiffre inclut les organismes fédéraux de subvention (CRSNG, IRSC, CRSH, FCI) et les secteurs des entreprises, des institutions, des organismes sans but lucratif et des fondations.

⁶ Research Infosource Inc. Liste des 50 meilleures universités de recherche au Canada en 2009.
<http://www.researchinfosource.com/top50.shtml>

⁷ [macleans.ca](http://www2.macleans.ca). Where all that money is going. Tuition rises, class size grows, and the bureaucracy gets big. (Où va tout cet argent? Augmentation des droits de scolarité, de la taille des classes et de la bureaucratie)
<http://www2.macleans.ca/2010/01/14/where-all-that-money-is-going/>

Avoir ou ne pas avoir

recherche et de perfectionnement professionnelles est quasi impossible. En avril 2009, les universités McMaster et Guelph menaçaient de licencier jusqu'à 300 chargés de cours, en même temps que le Conseil des universités de l'Ontario annonçait qu'un nombre record d'étudiants avaient présenté une demande au Centre de réception des demandes d'admission aux universités de l'Ontario pour l'inscription à l'automne, une hausse de 42 % comparativement à 2000. Pas étonnant qu'en Ontario, les ratios étudiants-chargés de cours soient supérieurs de 62 % à ceux d'universités comparables aux États-Unis.⁸ La détérioration des conditions de travail entraîne celle des conditions d'apprentissage.

L'inégalité s'est enchâssée dans notre système sous-financé, que ce soit entre établissements de recherche et d'enseignement, ou comme expérience quotidienne d'injustice. En Ontario, où les droits de scolarité sont les plus élevés au pays, les demandes de prêts étudiants ont augmenté de 8 % dans l'ensemble de la province, pendant qu'à l'Université de Windsor, les demandes d'aide augmentaient de 30 % en 2009. Les études universitaires deviennent inaccessibles pour beaucoup en Ontario. À mesure que le nombre de travailleurs flexibles à temps partiel augmente, en même temps que nos services sous-traités, il s'est créé un bassin de travailleurs qui n'ont pas accès aux mêmes avantages sociaux et conditions de travail que d'autres sur le campus. Ce bassin est formé d'un nombre croissant de chargés de cours et de chercheurs, et de beaucoup de nos travailleurs des métiers et de l'entretien. Lorsque les plus anciens prennent leur retraite, leurs emplois sont donnés en sous-traitance à des travailleurs non syndiqués qui doivent accepter des salaires et des avantages sociaux réduits. Nous savons que les travailleurs les plus vulnérables à ces conditions sur les campus sont des immigrants récents, des femmes, des travailleurs de couleur et des travailleurs handicapés.

Le danger de la proposition des G5 est qu'elle renforce et exacerbe ces inégalités aux dépens des travailleurs, des étudiants et de la société en général en tentant de concentrer encore davantage de maigres ressources entre les mains d'une poignée de personnes. Si ces universités étaient vraiment intéressées à promouvoir une recherche de « classe mondiale », dans des conditions d'égalité et d'équité, elles offriraient à la majorité de leurs travailleurs universitaires l'occasion de mener des recherches ou de participer à des projets de perfectionnement professionnel. Elles insisteraient pour obtenir un financement fédéral très nécessaire et des formules de financement provincial équitables pour promouvoir leur capacité à faire de la recherche et elles feraient pression pour que les droits de scolarité baissent afin que les étudiants, nos futurs chercheurs, aient un accès égal à l'éducation.

Mais la proposition des G5 porte surtout sur la « compétitivité à l'échelle mondiale » et sur l'accès à un marché mondial de produits et de personnes. Elle fait la promotion dangereuse d'un modèle qui favorise les mêmes processus qui ont exposé notre système à l'inégalité et à l'injustice que nous subissons en ce moment comme travailleurs et comme étudiants.

⁸ Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario (UAPUO). Les professeurs ontariens mettent en garde contre le déclin de la qualité. 2009. <http://www.ocufa.on.ca/>

INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ À L'ÉCHELLE MONDIALE

Malgré un manque de financement chronique, l'éducation postsecondaire fait partie de nos objectifs fédéraux. Dans le climat économique actuel et à mesure que déclinent les ressources traditionnelles et les industries manufacturières, la croissance économique dépend de plus en plus de notre capacité à soutenir une « *économie du savoir* ». La promotion de la recherche et de l'innovation est devenue une façon de sortir de la récession et des plans pluriannuels sont en train d'être élaborés pour placer nos campus postsecondaires au cœur de la reprise économique, non seulement à court terme, mais aussi en tenant compte de la prospérité économique future et de la compétitivité à l'échelle mondiale.

Le discours du gouvernement sur l'importance d'une éducation postsecondaire de qualité et d'une recherche de « *classe mondiale* » n'est pas cohérent avec les ressources accordées au soutien de cette éducation. Le même mois au cours duquel il sabrait dans le financement de nos trois conseils de financement de la recherche, le gouvernement annonçait un investissement de 2 milliards de dollars dans la construction et la réparation de l'infrastructure de la recherche sur les campus universitaires et collégiaux, dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir.⁹ D'un côté, les gouvernements construisent des édifices pour appuyer la recherche, et de l'autre ils retirent le financement aux personnes qui mèneront cette recherche.

Le Programme d'infrastructure du savoir, élément du Plan d'action économique du Canada, s'inscrit dans une vaste stratégie fédérale en matière de science et de technologie intitulée « *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada* ». Cette stratégie cible la recherche en science et en technologie, favorise la commercialisation et la corporatisation de la recherche et appuie et crée activement les conditions nécessaires pour la mise en place de partenariats entre le monde universitaire et le monde des affaires. Le Programme d'infrastructure du savoir encourage activement les PPP sur les campus en exigeant des provinces¹⁰ et du secteur privé qu'ils appariant les fonds accordés. Ensemble, ces programmes menacent l'existence de nos programmes de sciences sociales et de sciences humaines, la recherche fondamentale et la création du savoir tout en favorisant les visées des entreprises privées sur nos campus. Par exemple :

- Nos sciences sociales manquent cruellement de financement; 49 % des professeurs d'université enseignent dans les secteurs des sciences humaines, de l'éducation et des sciences sociales, mais le conseil fédéral de financement

⁹ Industrie Canada. Programme d'infrastructure du savoir. <http://www.ic.gc.ca/eic/site/696.nsf/fra/accueil>.

¹⁰ Le budget de l'Ontario de 2009 engageait 780 millions de dollars en fonds appariés pour le financement des immobilisations des collèges et universités.

Avoir ou ne pas avoir

qui appuie leurs recherches n'a reçu que 13 % des fonds fédéraux pour la recherche.¹¹

- Dans le budget fédéral de 2009, le gouvernement limitait les bourses d'études de recherche des 2^e et 3^e cycles du CRSH aux « *activités liées aux affaires* ».
- Avec la crise économique, les programmes comme les études féministes, les études internationales et l'étude des langues ont été menacés de disparition sur les campus universitaires de l'Ontario.
- La nomination récente du vice-président de Pfizer Canada, une grande entreprise pharmaceutique, au conseil d'administration des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) révèle que notre gouvernement tend fortement vers l'appui aux objectifs de recherche des entreprises privées.
- Les investissements en recherche des grandes entreprises sur les campus canadiens ont augmenté de 10,3 % en 2008.
- En juillet 2009, le ministère des Affaires étrangères et du commerce international (MAÉCI) publiait un rapport qui comparait « *l'importation* » des étudiants internationaux à l'exportation du bois et du charbon et soutenait que ces étudiants avaient une valeur de plus de 6,5 milliards de dollars pour notre économie.¹² Les droits de scolarité des étudiants internationaux ne sont pas réglementés et constituent une source importante de fonds privés pour les universités.

Cette stratégie montre que le gouvernement veut davantage créer un espace pour le secteur des affaires dans nos campus universitaires et appuyer les initiatives et le financement privés que veiller à ce que notre système d'éducation reste public et accessible à tous. Il est intéressant de souligner que la proposition des G5 a été mise de l'avant avec les mêmes objectifs, notamment la promotion de l'innovation et de la compétitivité à l'échelle mondiale.

CONSÉQUENCES ET SOLUTIONS DE RECHANGE

Dans l'intérêt de la compétitivité à l'échelle mondiale, de l'efficacité financière et de l'innovation et de la recherche de « *classe mondiale* », le gouvernement et les établissements universitaires canadiens perdent de vue leur mandat, qui est d'offrir et d'appuyer une éducation publique accessible, abordable et adaptée aux besoins des étudiants, des travailleurs et de nos collectivités en général.

¹¹ Association canadienne des professeures et professeurs d'universités (ACPPU) Almanach de l'éducation postsecondaire. 2009-2010. http://www.caut.ca/uploads/2009_CAUT_Almanac.PDF.

¹² Ministère des Affaires étrangères et du commerce international (MAÉCI). Impact économique du secteur de l'éducation internationale au Canada. Rapport 2009. <http://www.international.gc.ca/education/impact.aspx?lang=fra>.

Avoir ou ne pas avoir

Loin d'offrir une solution à la crise, la proposition des G5 la renforce en favorisant des objectifs qui appuient la hausse des droits de scolarité, la dépendance accrue envers des travailleurs précarisés, la sous-traitance des services et des emplois et la corporatisation de nos campus, des facteurs qui ont tous contribué à la détérioration des conditions de travail et au déclin général de la qualité de notre système d'éducation. La proposition des G5 crée un faux débat sur les mérites de la recherche et de l'enseignement des études de 2^e et 3^e cycles par rapport à l'enseignement des études de 1^{er} cycle, alors que le véritable débat devrait porter sur les moyens à prendre pour reconstruire notre système public d'éducation postsecondaire et pour en retirer tous les incitatifs présentés par nos gouvernements pour le privatiser. Dans l'intérêt de nos membres, de nos étudiants et de nos collectivités, il ne peut y avoir d'autre débat.

Pour favoriser la mise en place d'un système d'éducation de classe vraiment mondiale, il nous faut plutôt ce qui suit :

1. Des dirigeants fédéraux et provinciaux qui sont décidés à accroître le financement des budgets de base, avec l'assurance que le financement sera alloué à nos établissements d'enseignement postsecondaires sur une base juste et équitable.
2. Des dirigeants fédéraux et provinciaux qui sont déterminés à accroître le financement public destiné à la construction et à la réfection de l'infrastructure des campus.
3. La reconnaissance, par les dirigeants fédéraux et provinciaux, du fait que l'éducation est un droit et qu'il faut éliminer les droits et les frais de scolarité afin d'appuyer un système d'éducation postsecondaire entièrement public.
4. L'engagement envers des emplois publics et sûrs pour tous les travailleurs des campus, y compris des postes permanents, à temps plein et à temps partiel, de chargés de cours qui ont accès à des occasions de recherche et de perfectionnement professionnel.
5. L'allocation garantie et sans conditions de fonds de recherche pour nos trois conseils fédéraux de financement de la recherche – CRSNG, IRSC et CRSH.

*nc/sepb491

6 avril 2010

S:\Research\WPTEXT\POST SECONDARY EDUCATION\KELTI Cameron\Restructuring Have U Have Not U\Have U Have Not U-fr.docx